



Nouveauté

Réf.	Désignation	Catégorie légale	Calibre	Ogive / Balle	Énergie (J)	Vitesse (m/s)	Cdt	Grains	Prix ttc
MR150010	Cartouches Sellier & Bellot 8x57 JR 196 gr / 12,70 g SP	C	8 x 57 JS	Soft point	3201	710	20	196	49,00 € TTC

Commandez par téléphone au 02 31 32 80 25 ou directement en [magasin](#).

Une balle demi-blindée de 196 grains pour la grande chasse, alliant expansion contrôlée et conservation de masse.

Les **cartouches Sellier & Bellot 8x57 JR SP** sont des munitions de grande chasse équipées d'une **balle demi-blindée Soft Point de 196 grains (12,70 g)**. Leur noyau en plomb et leur chemise métallique favorisent une **expansion contrôlée** et une bonne conservation de masse. Développant une **énergie initiale de 3 201 joules**, elles sont proposées en **boîte de 20 cartouches**.

Contenu de la boîte

- 20 cartouches Sellier & Bellot 8x57 JR SP de 196 grains (12,70 g).

Caractéristiques techniques

- **Marque** : Sellier & Bellot
- **Référence fabricant** : V331762
- **Calibre** : 8x57 JR
- **Type de projectile** : SP (Soft Point), balle demi-blindée à pointe tendre
- **Poids du projectile** : 196 grains / 12,70 g
- **Composition** : noyau en plomb et chemise métallique Fe/CuZn 10
- **Référence du projectile** : 2941
- **Densité sectionnelle** : 0,277 lb/in²
- **Coefficient balistique G1** : 0,236
- **Coefficient balistique G7** : 0,119
- **Vitesse à la bouche** : 710 m/s
- **Énergie à la bouche** : 3 201 J
- **MRD (distance de réglage recommandée)** : 139 m
- **Poids total de la cartouche** : 27,2 g
- **Longueur totale de la cartouche** : 78 mm

- **Étui** : laiton
- **Longueur du canon d'essai** : 680 mm
- **Utilisation préconisée** : chasse
- **Conditionnement** : boîte de 20 cartouches
- **Code EAN** : 8590690331765
- **Catégorie réglementaire** : C 8°

Données balistiques

Distance Vitesse (m/s) Énergie (J)

Bouche	710	3 201
100 m	596	2 257
200 m	492	1 540
300 m	398	1 003
400 m	323	662

Trajectoire avec réglage à 100 mètres

Distance Écart du point d'impact (cm)

50 m	+0,4
100 m	0,0
200 m	-23,0
300 m	-87,1
400 m	-214,5

MRD : distance de réglage recommandée de 139 mètres

Le fabricant indique une **MRD de 139 mètres**. Les écarts du point d'impact associés à ce réglage sont les suivants.

Distance Écart du point d'impact (cm)

50 m	+2,2
100 m	+3,6
200 m	-15,8
300 m	-76,3
400 m	-200,1

Une balle Soft Point de 196 grains pour la grande chasse

Avec sa **balle Soft Point (SP) de 196 grains**, cette munition Sellier & Bellot s'inscrit dans la tradition des cartouches destinées à la **chasse au grand gibier**. Le projectile possède une pointe en plomb apparent, caractéristique des balles demi-blindées conçues pour se déformer progressivement à l'impact.

Cette conception permet d'associer une **expansion contrôlée** à une bonne conservation de la masse du projectile. Elle répond aux exigences d'une munition de chasse classique, où la régularité du comportement de la balle et la fiabilité de fabrication occupent une place essentielle.

Une chemise métallique Fe/CuZn 10 pour une expansion maîtrisée

La balle **Sellier & Bellot SP** repose sur l'association d'un **noyau en plomb** et d'une **chemise métallique Fe/CuZn 10**. Cette enveloppe est étudiée pour accompagner la déformation du projectile tout en favorisant sa cohésion.

Le fabricant souligne trois qualités de cette construction : la **fiabilité de fonctionnement**, la **précision** et une **expansion rapide mais contrôlée**. Ces caractéristiques font de la balle SP une architecture éprouvée dans l'univers des munitions de chasse à percussion centrale.

Le calibre 8x57 JR, une munition historique à étui à bourrelet

Le **8x57 JR**, également désigné **8x57 J R**, appartient à la famille des calibres allemands historiques de chasse. Son étui à bourrelet est adapté à certaines armes basculantes, notamment des **carabines express**, des **drillings** et des armes combinées chambrées dans ce calibre.

Il est essentiel de distinguer le **8x57 JR** du **8x57 JRS** et du **8x57 JS**. Malgré la proximité de leurs appellations, ces calibres ne doivent pas être considérés comme interchangeables. Leurs caractéristiques dimensionnelles, notamment celles des projectiles, diffèrent.

Les cartouches Sellier & Bellot 8x57 JR utilisent un **étui en laiton** et présentent une **longueur totale de 78 mm**, conformément aux spécifications communiquées par le fabricant.

Comment utiliser ce produit

Vérification du chambrage : assurez-vous que votre arme est expressément chambrée en 8x57 JR. Ne confondez pas ce calibre avec le 8x57 JRS ou le 8x57 JS.

Contrôle des cartouches : inspectez visuellement les munitions avant utilisation afin de détecter toute déformation, trace de corrosion ou détérioration.

Respect des consignes : suivez les recommandations du fabricant de l'arme et les règles de sécurité applicables à la chasse.

Conservation : rangez les cartouches dans leur emballage d'origine, à l'abri de l'humidité, de la chaleur excessive et de tout accès non autorisé.

Réglementation : munitions de catégorie C 8°

Les **cartouches Sellier & Bellot 8x57 JR SP** sont classées en **catégorie C 8°** selon le classement communiqué pour cette référence.

Conditions d'acquisition

L'achat de ces munitions est réservé aux personnes majeures disposant des justificatifs réglementaires nécessaires.

Documents requis :

- Une **pièce d'identité en cours de validité**.
- Un **permis de chasser accompagné de sa validation** pour l'année en cours ou précédente, ou une **licence de tir ou de ball-trap en cours de validité**.
- Un **compte SIA** lorsque celui-ci est requis pour la situation de l'acquéreur.

Les munitions de **catégorie C 8°** ne nécessitent pas la présentation du récépissé de déclaration de l'arme correspondante dans les conditions habituelles d'acquisition.

Conditions de détention et de conservation

- **Quota** : aucun plafond général de détention à domicile n'est fixé pour les munitions de catégorie C 8° régulièrement acquises.
- **Stockage sécurisé** : les cartouches doivent être conservées dans des conditions empêchant l'accès aux personnes non autorisées.
- **Protection** : un coffre, une armoire ou un meuble verrouillé constitue une solution adaptée.
- **Séparation** : les munitions doivent être conservées séparément des armes dans les conditions réglementaires applicables.

Port et transport

Le **port et le transport sans motif légitime** sont interdits. Le déplacement de ces munitions doit être justifié par une activité autorisée, notamment la chasse ou le tir sportif, et réalisé dans des conditions garantissant leur sécurité.

FAQ - Cartouches Sellier & Bellot 8x57 JR SP

Quelle est la différence entre les calibres 8x57 JR et 8x57 JRS ?

Le **8x57 JR** et le **8x57 JRS** sont deux calibres distincts. Le 8x57 JR utilise historiquement un projectile d'un diamètre nominal d'environ **8,08 mm (.318 pouce)**, tandis que le 8x57 JRS emploie

un projectile d'environ **8,22 mm (.323 pouce)**. Ces munitions ne sont pas interchangeables. Utiliser une cartouche inadaptée au chambrage peut présenter un danger important.

Peut-on utiliser les cartouches 8x57 JR dans un drilling ancien ?

Oui, uniquement si le **drilling est expressément chambré en 8x57 JR** et si son état mécanique permet l'utilisation de munitions modernes conformes à ses caractéristiques. Pour une arme ancienne dont l'état ou le chambrage est incertain, un contrôle préalable par un armurier qualifié est recommandé.

Pourquoi les cartouches 8x57 JR possèdent-elles un étui à bourrelet ?

Le bourrelet situé à la base de l'étui facilite son extraction dans les mécanismes prévus à cet effet, notamment ceux de nombreuses **armes basculantes**. Cette architecture est courante sur les calibres de chasse européens historiquement destinés aux express, drillings et armes combinées.

Une balle Soft Point est-elle adaptée à la chasse au sanglier ?

Les **balles Soft Point** sont couramment employées pour la chasse au grand gibier, notamment le sanglier. Leur pointe tendre favorise une déformation contrôlée à l'impact. Le choix d'une munition doit toutefois tenir compte de l'espèce chassée, de la réglementation applicable et de la compatibilité avec l'arme utilisée.

Pourquoi les performances réelles peuvent-elles différer des valeurs du fabricant ?

Les résultats balistiques communiqués par Sellier & Bellot sont obtenus avec un **canon d'essai de 680 mm**. Les caractéristiques du canon de l'arme, son état, les tolérances de fabrication et les conditions atmosphériques peuvent entraîner des différences entre les valeurs théoriques et les mesures réelles.

Peut-on tirer des munitions 8x57 JS dans une arme chambrée en 8x57 JR ?

Non. Les munitions **8x57 JS** ne doivent pas être utilisées dans une arme chambrée en **8x57 JR**. Les différences de dimensions et de conception entre ces calibres peuvent provoquer une situation dangereuse. Il faut toujours respecter strictement le calibre inscrit sur l'arme.

Faut-il présenter la déclaration de son arme pour acheter des cartouches 8x57 JR ?

Pour ces munitions classées en **catégorie C 8°**, la présentation du récépissé de déclaration de l'arme correspondante n'est pas exigée dans les conditions habituelles d'acquisition. L'acheteur doit néanmoins présenter les justificatifs réglementaires requis, notamment une pièce d'identité et un titre de chasse ou de tir valide.

Les prix de vente conseillés sont mentionnés à titre indicatif. Les armuriers sont libres de vendre au prix qu'ils souhaitent. Textes et photos non contractuels, sujet à modification.